



Communiqué de presse  
18 décembre 2018

### **Pouvoir d'achat Les associations de consommateurs ont leur mot à dire !**

À la veille de la présentation en Conseil des ministres du projet de loi sur le pouvoir d'achat, la CLCV et l'UFC-Que Choisir s'associent pour appeler l'exécutif à ne pas oublier les associations de consommateurs parmi les corps intermédiaires à considérer pour discuter du sujet... d'autant qu'un levier majeur pour soulager les Français, au-delà des revenus, a trait au niveau de prix.

Fortes de la confiance des citoyens, ayant fait la preuve de leur indépendance et de leur efficacité, les associations de consommateurs sont paradoxalement traditionnellement négligées, voire ignorées par l'Élysée quand il s'agit de discuter des mesures pour le pouvoir d'achat... Un comble quand on sait que ce sont elles qui se sont battues pour l'arrivée d'un quatrième opérateur de téléphonie mobile, la lutte contre l'énergie chère ou encore pour la résiliation annuelle de l'assurance emprunteur, mesures synonymes de baisses significatives des prix et donc de pouvoir d'achat gagné par les Français.

Après Nicolas Sarkozy et François Hollande qui convoquaient exclusivement les syndicats patronaux et de salariés pour discuter du pouvoir d'achat, Emmanuel Macron semble céder à la même logique faisant des revenus l'angle essentiel du projet de loi portant « *mesures d'urgences économiques et sociales* ». Or, le pouvoir d'achat des Français doit marcher sur deux jambes : les revenus mais aussi les niveaux de prix.

Alors que la crise des « gilets jaunes » souligne l'asphyxie financière dont souffrent bon nombre de nos concitoyens, la CLCV et l'UFC-Que Choisir demandent à être entendues par l'exécutif pour que le projet de loi présenté demain en Conseil des ministres, ou tout prochain texte, comporte des mesures consuméristes structurantes, particulièrement dans les secteurs de dépenses contraintes (alimentation, énergie, logement, etc.), à même de soulager durablement les Français.